****

**FORMULAIRE DE DEMANDE — VOLET COLLECTIVITÉ**

**Automne 2025**

Date limite dépôt Automne 2025 : 10 octobre 2025

# Prochaines rondes de certification

|  |  |
| --- | --- |
| **Printemps 2026** | **Hiver 2026-2027** |
| Date limite de dépôt : 17 avril 2026 | Date limite de dépôt : 22 janvier 2027  |

# Notes

**Des frais sont désormais exigés pour le dépôt d’une candidature de collectivité :** [Voir la grille tarifaire](https://velosympathique.velo.qc.ca/wp-content/uploads/VQ_MVS_Certification-collectivite_Frais-2025-1.pdf)

Tous les candidats ayant déposé une candidature reçoivent une **fiche synthétique de rétroaction**, peu importe le résultat obtenu. Cette fiche comprend les faits saillants de la candidature soumise ainsi que des recommandations prioritaires dans chacun des cinq volets de la certification VÉLOSYMPATHIQUE que sont l'Environnement, l'Éducation, l'Encouragement, l'Évaluation et la planification ainsi que l’Équité. Ces recommandations sont basées sur l’évaluation d’un comité de juges composé d’experts et de citoyens indépendants ainsi que sur les résultats du sondage rempli par des évaluateurs locaux (communauté cycliste de la collectivité).

Des frais sont désormais exigés pour les rapports de rétroaction détaillés. Le **rapport de rétroaction détaillé** est un document d’environ 25 pages posant les constats établis à partir de la candidature soumise et listant une série de recommandations visant à améliorer la situation du vélo au sein de l'organisation à travers les cinq volets de la certification VÉLOSYMPATHIQUE. (voir question G9. pour sélectionner l’option relative à l’émission du rapport de rétroaction détaillé).

Pour plus de détails concernant les rapports de rétroaction détaillés, veuillez consulter [la nouvelle grille tarifaire](https://velosympathique.velo.qc.ca/wp-content/uploads/VQ_MVS_Certification-collectivite_Frais-2025-1.pdf)

**La certification VÉLOSMYPATHIQUE compte maintenant un nouveau champ d’action : l’Équité**

L’essor d’une culture vélo doit être sensible aux différentes réalités socio-économiques afin de contribuer à la mobilité de toute la population.Nous ne sommes pas toutes et tous sur le même pied d’égalité lorsqu’il s’agit de profiter des bienfaits du vélo. Que l’on soit une personne ainée, allophone, avec une limitation physique, circulant avec des enfants, ou encore une femme, notre sentiment de sécurité, nos besoins et notre expérience diffèrent. Ce constat pose la nécessité de mettre de l’avant des mesures en faveur de la pratique du vélo qui sont inclusives. Tout le monde mérite de rester en forme, de se déplacer sans se ruiner et de découvrir son milieu de vie au rythme des pédales.

C’est pourquoi la certification VÉLOSYMPATHIQUE compte un nouveau champ d’intervention : l’Équité. Désormais le cinquième « E » de la certification, il ne compte pas une section qui lui est propre dans le formulaire, faisant plutôt l’objet d’une intégration transversale à travers les autres volets.

Pour faciliter l’identification des questions relatives à l’Équité au fil des prochaines sections, ces dernières ont été surlignées en mauve.

Pour en apprendre davantage sur l’Équité et son intégration à titre de champ d’action au sein du mouvement VÉLOSYMPATHIQUE, nous vous invitons à consulter notre site web.

|  |
| --- |
| Mauve : Question intégrant des notions d’équitéBleu : Questions optionnelles qui n’apparaissent que lorsque certains choix de réponse sont cochés dans une question précédente |

# Table des matières

[Profil du demandeur 4](#_Toc94618764)

[Nom et coordonnées de la collectivité 4](#_Toc94618765)

[Personne-ressource pour la candidature 4](#_Toc94618766)

[Profil de la collectivité 5](#_Toc94618767)

[Environnement 6](#_Toc94618768)

[Normes d’aménagement 6](#_Toc94618769)

[Aménagements à destination (stationnements, douches, casiers, etc.) 7](#_Toc94618770)

[Cocktail transport 8](#_Toc94618771)

[Réseau routier 9](#_Toc94618772)

[Réseau cyclable 10](#_Toc94618773)

[Autres infrastructures cyclables 12](#_Toc94618774)

[Règlements relatifs à la pratique du vélo 13](#_Toc94618775)

[Politiques et programmes d’entretien du réseau 13](#_Toc94618776)

 [Informations supplémentaires | environnement 14](#_Toc94618777)

[Éducation 15](#_Toc94618778)

[Éducation – jeunes 15](#_Toc94618779)

[Éducation – adultes 16](#_Toc94618780)

[Éducation – automobilistes 18](#_Toc94618781)

[Éducation – professionnels 18](#_Toc94618782)

[Éducation – intervenants 19](#_Toc94618783)

[Informations supplémentaires | éducation 19](#_Toc94618784)

[Encouragement 21](#_Toc94618785)

[Événements cyclistes 21](#_Toc94618786)

[Outils pour planifier son trajet 23](#_Toc94618787)

[Groupes de promotion du vélo 23](#_Toc94618788)

[Vélos en libre-service 24](#_Toc94618789)

[Accès aux vélos et à des services de mécanique 26](#_Toc94618790)

[Promotion d'autres programmes 26](#_Toc94618791)

[Informations supplémentaires | encouragement 27](#_Toc94618792)

[Évaluation et planification 28](#_Toc94618793)

[Ressources humaines et comités 28](#_Toc94618794)

[Planification, financement et mise en œuvre 29](#_Toc94618795)

[Programmes et politiques de sécurité 31](#_Toc94618796)

[Données sur les collisions 31](#_Toc94618797)

[Évaluation de la pratique du vélo 32](#_Toc94618798)

[Évaluation du réseau cyclable 33](#_Toc94618799)

 [Informations supplémentaires | évaluation et planification 33](#_Toc94618800)

[Aperçu final 34](#_Toc94618801)

[Que se passe-t-il après avoir déposé votre candidature? 35](#_Toc94618802)

[Lexique 36](#_Toc94618803)

**Pour information seulement.**

**Seules les demandes soumises en ligne seront étudiées.**

# Conseils pour remplir la demande

* Le formulaire utilise le terme « collectivité » pour désigner l’entité (municipalité, arrondissement ou autre) qui demande la certification. De plus, il est important de garder en tête que toutes les initiatives ayant lieu sur le territoire de votre collectivité doivent être prises en compte, sauf dans les questions qui ne visent spécifiquement que les actions de la municipalité. Ainsi, vous êtes invité à nous faire part non seulement des initiatives mises en œuvre par la municipalité ou l’arrondissement, mais également de celles entreprises par des organismes communautaires, des entreprises, des associations, etc.
* Le formulaire de demande a été conçu pour les collectivités de toutes tailles. L’évaluation des candidatures tiendra compte de la taille et du type de collectivité. C’est pourquoi certaines questions ne s’appliquent pas aux petites municipalités rurales ou aux municipalités régionales de comté, par exemple.
* Il n’y a pas de définition exclusive pour décrire une collectivité certifiée VÉLOSYMPATHIQUE. Les caractéristiques qui rendent votre collectivité unique — sa population, sa démographie, sa géographie — sont importantes et permettent d’évaluer ce que vous pouvez faire pour encourager et soutenir davantage la pratique du vélo. Nous en tiendrons compte au cours de l’examen de votre demande de certification.
* Votre but ne devrait pas être de cocher toutes les cases de ce formulaire. Nous vous proposons un large éventail de façons par lesquelles votre collectivité peut encourager la pratique du vélo. Certaines options sont plus utiles que d’autres, mais nous ne nous attendons pas à ce qu’une collectivité s’engage à tout faire sur la liste. En fait, quelques-unes des mesures sont impossibles à mettre en place pour certaines collectivités.
* À moins qu’une question ne porte spécifiquement sur les développements futurs, ne cochez que les cases relatives aux infrastructures, activités ou programmes déjà en place. Les collectivités qui gonflent leurs résultats en cochant des cases pour des projets qu’elles entendent réaliser dans un avenir plus ou moins rapproché ne s’avantagent pas : si nous ne sommes pas en mesure d’avoir une idée claire de votre situation actuelle, nous ne pourrons pas vous fournir une rétroaction fiable, et vous serez ainsi privé de recommandations et de conseils utiles. Vous risquez également, au moment du renouvellement de votre demande, de voir le niveau de votre certification rétrogradé si vous n’obtenez pas les résultats escomptés, une situation que personne ne souhaite !
* Si votre collectivité a des infrastructures, des activités ou des programmes dont les questions ne tiennent pas compte, ou qu’une liste à cocher ne reflète pas l’importance de votre engagement comme collectivité certifiée VÉLOSYMPATHIQUE, nous vous prions de nous donner davantage de détails à la dernière question des principales sections (Environnement, Éducation, Encouragement, Évaluation et planification) ainsi qu’en Aperçu final à la fin du formulaire. Nous vous encourageons également à partager des documents importants (politiques, plans, etc.) en indiquant le lien URL dans les questions ouvertes.
* Ne craignez pas de nous faire part de ce que vous devez améliorer et des défis qu’il vous reste à relever. Cela nous permet de dresser un portrait plus précis de votre collectivité et prouve que vous portez un regard critique sur vos projets, un élément important dans l’appréciation de l’axe Évaluation et planification. Nous souhaitons avant tout voir que vous savez déjà comment votre évaluation interne, vos infrastructures, activités, programmes et politiques permettront d’améliorer les conditions de pratique du vélo dans votre collectivité.

# Profil du demandeur

Nom et coordonnées de la collectivité

Nom de la collectivité :

Région administrative :

Nom du maire:

Téléphone général :

Courriel :

Adresse administrative :

Site web de la collectivité :

Personne-ressource pour la candidature

*Note : Cette personne recevra toutes les communications du mouvement* *VÉLOSYMPATHIQUE.*

Nom et prénom de la personne-ressource :

Titre :

Département :

Employeur :

Adresse :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Courriel de la personne-ressource :

***Autres contacts pour la collectivité***

Nom de l’élu responsable du dossier vélo :

Courriel de l’élu responsable du dossier vélo :

Avez-vous travaillé avec d’autres organismes pour remplir ce formulaire ?

* Oui
* Non

Est-ce qu’il y a d’autres organismes ou groupes de promotion du transport actif ou du vélo dans votre collectivité qui n’ont pas encore été nommés ?

* Oui
* Non

Indiquez les informations suivantes pour le contact principal de chaque organisme ou groupe de promotion du transport actif ou du vélo dans votre collectivité qui n’ont pas encore été nommés :

Nom du contact principal :

Organisme :

Courriel :

Avez-vous un autre contact à ajouter ?

* Oui
* Non

Profil de la collectivité

*Le formulaire utilise le terme « collectivité » pour désigner l’entité (municipalité, arrondissement ou autre) qui demande la certification. Toutes les initiatives ayant lieu sur le territoire de votre collectivité doivent être prises en compte, sauf dans les questions qui ne visent spécifiquement que les actions de la municipalité. Ne pas inclure les infrastructures, services et autres ressources à l’extérieur du territoire de la collectivité, même s’ils se trouvent à proximité de celle-ci.*

***Présence sur les médias sociaux et sur le web***

Si vous obtenez une certification, ces liens apparaitront dans les publications annonçant votre certification.

Site web de la collectivité :

(s’il y a lieu)

Lien vers le profil Twitter de la collectivité :

(s’il y a lieu)

Lien vers le profil Facebook de la collectivité :

(s’il y a lieu)

A1. Type de collectivité

* Municipalité
* Municipalité régionale de comté
* Arrondissement
* Autre (veuillez préciser) :

A2. Votre collectivité est principalement :

* Milieu urbain[[1]](#footnote-1)
* Centre urbain entouré d’une ceinture périurbaine à faible densité[[2]](#footnote-2)
* Milieu périurbain à faible densité [[3]](#footnote-3)
* Petite municipalité[[4]](#footnote-4)
* Milieu rural[[5]](#footnote-5)

A3. Superficie de la collectivité (en km2) :

A4. Population totale :

A5. Quelle est la réalisation la plus importante de votre collectivité en matière de développement du vélo au cours des douze derniers mois ?

# Environnement

Normes d’aménagement

B1. Votre collectivité met-elle en œuvre l’une des politiques suivantes ? (Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* [Politique de « rue complète »](http://velosympathique.velo.qc.ca/ressources/politique-rues-completes/) (Complete Streets Policy)\*
* [Politique de prise en compte systématique des besoins des cyclistes](http://velosympathique.velo.qc.ca/ressources/politiques-plans-cyclistes/) lors des réfections ou des nouvelles constructions\*
* Aucune des deux politiques

\* B1a. En quelle année cette politique a-t-elle été adoptée ?

\* B1b. Veuillez fournir un lien Internet vers la politique.

Si la politique n’est pas disponible en ligne, merci de la téléverser.

\* B1c. Depuis l’adoption de cette politique, quel pourcentage des projets routiers mis en œuvre considère maintenant les besoins des cyclistes (par l’aménagement d’une voie cyclable, de la modération de circulation ou l’aménagement des intersections) ?

* 10 % ou moins
* 11 à 25 %
* 26 à 50 %
* 51 à 75 %
* Plus de 75 %
* Information inconnue

B2. Est-ce que votre collectivité s’est dotée d’un guide lui permettant de définir le type de séparation requise pour protéger les cyclistes adéquatement en fonction de la vitesse et des débits observés ?

NOTE – En apprendre plus avec notre fiche sur [les aménagements cyclables](http://velosympathique.velo.qc.ca/ressources/amenagements-cyclables-intro/).

* Oui
* Non

B3. Votre collectivité met-elle en œuvre des politiques ou normes favorisant les déplacements de courte distance entre le domicile et les différents lieux de destination ?

(Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Zonage à vocation mixte[[6]](#footnote-6)
* Concept TOD (Transit Oriented development)[[7]](#footnote-7)
* Planification basée sur l’approche du « Form-Based Code »[[8]](#footnote-8)
* Politiques ou normes relatives à la connectivité pour le transport actif
* Aucune de ces réponses

B4. Votre collectivité met-elle en œuvre l’une de ces politiques ou normes ?

(Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* [Normes répondant aux critères du ministère des Transports](https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/produits-en-ligne/ouvrages-routiers/)
* Normes basées sur le [Guide *Aménager pour les piétons et les cyclistes*](https://velosympathique.velo.qc.ca/ressources/guide_amenagements-en-faveur-des-pietons-et-des-cyclistes/)
* Règlement d’urbanisme spécifiant la forme des constructions (hauteur, superficie), les marges de recul, etc., mais sans zonage strict
* Politique de conservation des emprises ferroviaires et de leur transformation en sentiers
* Priorisation du marquage cyclable en début de saison
* Obligation de maintenir le passage des cyclistes sur la voie publique lors de travaux de construction
* Règlement de zonage limitant le nombre de places de stationnement automobile
* Règlement de zonage sans nombre minimum de places de stationnement automobile
* Stationnement sur rue tarifé
* Stationnement partagé[[9]](#footnote-9)
* Péage urbain[[10]](#footnote-10)
* Aucune de ces réponses

Aménagements à destination (stationnements, douches, casiers, etc.)

B5. Quels moyens ont été mis en place pour assurer la disponibilité d’aménagements à destination ? (Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Règlement municipal précisant le nombre et l’emplacement des stationnements pour vélos requis dans les nouveaux édifices
* Règlement municipal précisant le nombre et l’emplacement des stationnements pour vélos requis dans les édifices existants
* Règlement municipal exigeant l’aménagement de douches et de casiers dans les nouveaux édifices non résidentiels
* Règlement municipal exigeant l’aménagement de douches et de casiers dans les édifices non résidentiels existants
* Règlement municipal permettant de stationner un vélo à l’intérieur d’un bâtiment non résidentiel
* Stationnements pour vélos installés par la municipalité
* Stationnements pour vélos couverts installés par la municipalité
* Stationnements pour vélos supplémentaires lors d’événements
* Règlement qui permet l’aménagement de stationnements pour vélos sur chaussée (dans un espace de stationnement pour automobile)
* Stationnements pour vélos sur chaussée installés par la municipalité
* Stationnements pour vélos adaptés (cyclistes avec limitation physique) installés par la municipalité
* Stationnements pouvant accueillir des vélos-cargos installés par la municipalité
* Stationnements permettant la recharge de vélo à assistance électrique installé par la municipalité
* Primes à la densité pour les nouveaux immeubles ou quartiers qui incluent des aménagements à destination
* Programme d’aide financière de la municipalité pour l’installation de supports à vélo privés (pour les commerçants ou propriétaires d’immeubles par exemple)
* Programme public ou privé finançant l’achat d’un support pour vélos en totalité ou en partie sur demande
* Station vélo offrant des casiers et/ou des douches pour les cyclistes
* Borne de réparation pour vélos en libre-service installée par la municipalité
* Aucune de ces réponses

B5a. Quel est le nombre total d’espaces de stationnement pour vélos dans la collectivité ?

B6. Est-ce que vos normes en matière de stationnement pour vélos :

(Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

NOTE – En apprendre plus sur le [stationnement pour vélos](http://velosympathique.velo.qc.ca/ressources/stationnement-pour-velos/).

* Répondent aux recommandations de Vélo Québec ?
* Prennent en compte les besoins en espaces pour le vélo-cargo[[11]](#footnote-11) ?
* Prennent en compte le besoin en espaces où il est possible de recharger un vélo à assistance électrique ?
* Aucune norme

B7. Quel pourcentage des supports à vélo accessibles au public correspond aux recommandations de Vélo Québec ([Guide *Aménager pour les piétons et les cyclistes*](https://velosympathique.velo.qc.ca/ressources/guide_amenagements-en-faveur-des-pietons-et-des-cyclistes/)) ?

* 10 % ou moins
* De 11 à 25 %
* De 26 à 50 %
* De 51 à 75 %
* Plus de 75 %
* Information inconnue

B8. Est-ce qu’un programme (privé ou public) finance, en totalité ou en partie, l’aménagement d’un stationnement pour vélos aux endroits suivants :

(Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Écoles primaires et secondaires
* Garderies et CPE
* Cégeps et universités
* Bibliothèques, centres de loisirs et parcs
* Hôpitaux, cliniques et centres de santé
* Parcs et centres de loisirs
* Autres édifices publics
* Hôtels et restaurants
* Immeubles de bureaux
* Magasins de vente au détail (excluant les épiceries)
* Épiceries
* Immeubles à logements multiples
* Logements sociaux
* Aucune de ces réponses

Cocktail transport

B9. Votre communauté dispose-t-elle d’un service de transport en commun (autobus, métro, train) ?

* Oui \*
* Non

\* B9a. Les cyclistes peuvent-ils monter à bord des wagons de train ou de métro avec leur vélo ?

(Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Oui, en tout temps
* Seulement si le support extérieur est plein
* Si l’espace le permet/à la discrétion du chauffeur
* Seulement dans les périodes hors pointe
* Les vélos pliants sont permis (lorsqu’ils sont pliés)
* Des crochets pour vélos sont disponibles à l’intérieur des voitures
* Les vélos peuvent être enregistrés comme un bagage
* Aucune de ces réponses

\*B9b. Quel pourcentage des autobus est équipé de supports à vélo ?

* Aucun
* 10 % ou moins
* De 11 à 25 %
* De 26 à 50 %
* De 51 à 75 %
* De 75 à 99 %
* 100 %

\*B9c. Quel pourcentage des arrêts du réseau de transport en commun est équipé de stationnements pour vélos ?

* Aucun
* 10 % ou moins
* De 11 à 25 %
* De 26 à 50 %
* De 51 à 75 %
* De 75 à 99 %
* 100 %
* Information inconnue

\*B9d. Votre collectivité a-t-elle investi dans des infrastructures[[12]](#footnote-12) à proximité des arrêts de transport en commun pour améliorer l’accès à vélo à ceux-ci ?

* Oui \*\*
* Non

\*\*B9d1. Veuillez décrire tout investissement dans les infrastructures qui a été fait pour améliorer l’accès à vélo aux arrêts du réseau de transport en commun.

\*B9e. De quelle(s) façon(s) les résidents et les visiteurs sont-ils encouragés à adopter le [cocktail transport](https://velosympathique.velo.qc.ca/ressources/politique-de-cocktail-transport/) ?

(Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Les cyclistes peuvent essayer les supports pour vélos sur les autobus lors d’événements communautaires
* Création d’une brochure expliquant comment utiliser les supports à vélo ou les crochets dans les véhicules
* Création d’une vidéo expliquant comment utiliser les supports à vélo ou les crochets dans les véhicules
* Information expliquant comment utiliser les supports à vélo ou les crochets dans les véhicules disponibles sur les horaires d’autobus/de train
* Autocollants qui affichent que les vélos sont bienvenus à l’extérieur des véhicules qui les acceptent
* Aucune de ces réponses

Réseau routier

B10. Quelle est la longueur totale (en km) de votre réseau routier ? (Inclure les routes qui relèvent du fédéral et du provincial, ainsi que les routes privées.)

B11. Quelle est la densité de votre réseau routier ?

(longueur/km2 de territoire)

* Moins de 5,0
* De 5,1 à 10
* De 10,1 à 15,0
* Plus de 15,1

B12. Quelle est la longueur du réseau routier (en km) où la limite de vitesse permise est la suivante :

* ≤ 30 km/h ?
	+ > 30 km/h et ≤ 50 km/h ?
	+ > 50 km/h ?

Réseau cyclable

***Voies cyclables***

B13. Au cours des cinq dernières années, votre collectivité a-t-elle éliminé une voie cyclable sans la remplacer par un meilleur aménagement ?

* Oui\*
* Non

\*B14a. Si oui, veuillez expliquer les raisons justifiant ce retrait :

B14. Quelle est la longueur totale (en km) de votre réseau cyclable (excluant les sentiers de vélo de montagne) ?

NOTE – Si une rue est dotée d’une voie cyclable dans les deux directions, chaque km est calculé.

Exemple : Voies cyclables dans les 2 directions sur une même rue : 1 km = 1 km

Voie cyclable dans un seul sens sur une rue : 1 km = 0,5 km

B15. Quelle est la longueur (en km) des aménagements suivants répondant aux recommandations du [Guide*Aménager pour les piétons et les cyclistes*](https://velosympathique.velo.qc.ca/ressources/guide_amenagements-en-faveur-des-pietons-et-des-cyclistes/)?

NOTE – En apprendre plus avec notre fiche sur [les aménagements cyclables](http://velosympathique.velo.qc.ca/ressources/amenagements-cyclables-intro/).

* Pistes cyclables en site propre ou sentiers asphaltés (≥ 3 m de largeur) :
* Pistes cyclables en site propre ou sentiers non asphaltés (≥ 3 m de largeur) :
* Piste cyclable surélevée (niveau du trottoir ou à mi-niveau entre le trottoir et la chaussée ; ≥1,5 m de largeur si unidirectionnelle, ≥ 3,0 m de largeur si bidirectionnelle) :
* Piste cyclable sur chaussée (avec séparation physique : délinéateurs ou bordure de béton ; ≥1,5 m de largeur si unidirectionnelle, ≥ 3,0 m de largeur si bidirectionnelle) :
* Bande cyclable sans zone tampon (≥1,5 m de largeur) :
* Bande cyclable à contresens sans zone tampon (≥1,5 m de largeur) :
* Bande cyclable séparée par une zone tampon (≥1,5 m de largeur) :
* Bande cyclable à contresens séparée par une zone tampon (≥1,5 m de largeur) :
* Accotement asphalté (≥1,2 m de largeur) :
* Chaussée désignée (en milieu urbain, sur des rues, dont le DJMA < 3000) :
* Chaussée désignée (en milieu rural, sur des routes, dont le DJMA < 1000) :
* [Vélorue](https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/entreprises-partenaires/municipalites/responsabilites-partagees/velorue/Pages/velorue.aspx) (sur les rues dont la limite de vitesse ≤ 40 km/h) :
* [Rue partagée](https://velosympathique.velo.qc.ca/ressources/guide-dapplication-rue-partagee/) (sur les rues dont la limite de vitesse ≤ 20 km/h) :

B16. Quelle est la longueur (en km) des aménagements cyclables prévus dans les cinq prochaines années qui répondront aux recommandations du [Guide*Aménager pour les piétons et les cyclistes*](https://velosympathique.velo.qc.ca/ressources/guide_amenagements-en-faveur-des-pietons-et-des-cyclistes/)?

* Pistes cyclables en site propre ou sentiers asphaltés (≥ 3 m de largeur) :
* Pistes cyclables en site propre ou sentiers non asphaltés (≥ 3 m de largeur) :
* Piste cyclable surélevée (niveau du trottoir ou à mi-niveau entre le trottoir et la chaussée ; ≥1,5 m de largeur si unidirectionnelle, ≥ 3,0 m de largeur si bidirectionnelle) :
* Piste cyclable sur chaussée (avec séparation physique : délinéateurs ou bordure de béton ; ≥1,5 m de largeur si unidirectionnelle, ≥ 3,0 m de largeur si bidirectionnelle) :
* Bande cyclable sans zone tampon (≥1,5 m de largeur) :
* Bande cyclable à contresens sans zone tampon (≥1,5 m de largeur) :
* Bande cyclable séparée par une zone tampon (≥1,5 m de largeur) :
* Bande cyclable à contresens séparée par une zone tampon (≥1,5 m de largeur) :
* Accotement asphalté (≥1,2 m de largeur) :
* Chaussée désignée (en milieu urbain, sur des rues, dont le DJMA < 3000) :
* Chaussée désignée (en milieu rural, sur des routes, dont le DJMA < 1000) :
* [Vélorue](https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/entreprises-partenaires/municipalites/responsabilites-partagees/velorue/Pages/velorue.aspx)[[13]](#footnote-13) (sur les rues dont la limite de vitesse ≤ 40 km/h) :
* [Rue partagée](https://velosympathique.velo.qc.ca/ressources/guide-dapplication-rue-partagee/) (sur les rues dont la limite de vitesse ≤ 20 km/h) :

***Mesures de modération de circulation***

B17. Quels aménagements ont été mis en place pour modérer la circulation aux intersections de votre collectivité ?

(Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Passage pour piéton ou cycliste avec chaussée colorée
* Passage pour cycliste ou piéton avec chaussée surélevée
* Réduction des rayons de virage
* Avancées de trottoir
* Intersection surélevée
* Îlot refuge[[14]](#footnote-14)
* Balise centrale rappelant la priorité des piétons et/ou cyclistes
* Interdiction de virage à droite au feu rouge à certaines intersections
* Interdiction de virage à droite au feu rouge à toutes les intersections
* Aucune de ces réponses

B18. Quels aménagements ont été mis en place pour modérer la circulation au sein de votre collectivité en section courante (entre les intersections) ?

(Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Limite de vitesse de 30 km/h ou moins dans les rues résidentielles
* Modification physique du tracé ou de la perspective de la chaussée
* Rues à sens uniques converties en rues à double sens
* Rétrécissement de chaussée (road diet)
* Réduction de la largeur des voies de circulation
* Indicateurs radars de vitesse
* Zones sans voiture ou à circulation automobile restreinte
* Rues partagées
* Dos d’âne
* Passage pour cycliste ou piéton avec chaussée surélevée
* Avancées de trottoir
* Déviations horizontales (ajout de chicanes)
* Îlot refuge
* Balise centrale rappelant la priorité des piétons et/ou cyclistes
* Aucune de ces réponses

***Aménagements pour faciliter l’usage du vélo***

B19. Quels autres aménagements ont été mis en place pour favoriser l’usage du vélo aux intersections ?

(Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Ligne d’arrêt avancée pour vélos
* Sas vélo[[15]](#footnote-15)
* Feux synchronisés en fonction de la vitesse des vélos (vague verte)[[16]](#footnote-16)
* Feux activés sur demande, avec bouton de détection accessible du vélo
* Feux activés sur demande, avec boucle de détection et marquage pour vélo
* Feux activés sur demande, avec détection vidéo ou par micro-ondes
* Feux pour cyclistes
* Carrefours giratoires adaptés aux vélos[[17]](#footnote-17)
* Aucune de ces réponses

B20. Quels autres aménagements ont été mis en place pour favoriser l’usage du vélo en section courante ?

(Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Raccourcis vélo [[18]](#footnote-18)
* Signalisation d’itinéraires cyclables
* Signalisation de destination pour cyclistes indiquant la distance ou la durée du trajet à vélo vers la destination sur les voies cyclables sur rue
* Élimination de stationnement automobile sur rue
* Aucune de ces réponses

Autres infrastructures cyclables

B21. Quelles autres infrastructures cyclables ont été mises en place dans votre collectivité ?

(Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Piste de vélocross (BMX)
* Vélodrome[[19]](#footnote-19)
* Circuit de cyclocross
* [Véloparc](http://www.velo.qc.ca/montagne/Le-veloparc-explique) (Pumptrack, piste de sauts, zone d’habiletés…)
* [Pumptrack](http://www.velo.qc.ca/montagne/Le-veloparc-explique)
* Skatepark ouvert au vélo
* [Parc d’éducation cycliste](https://www.velo.qc.ca/boite-a-outils/parc-education-cycliste/)
* Aucune de ces réponses

B21a. Est-ce que des sentiers de vélo de montagne ou de fatbike sont aménagés dans votre collectivité ?

* Oui\*
* Non

\* B21b. Combien de kilomètres de sentiers de vélo de montagne sont aménagés dans votre collectivité ?

\* B21c. Combien de kilomètres de sentiers de fatbike sont aménagés dans votre collectivité ?

B21d. Parmi les équipements de sécurité suivants, lesquels sont disponibles dans votre collectivité ? (Cochez toutes les réponses qui s’appliquent)

* Cabines/téléphones d’urgence le long des sentiers
* Éclairage public sur la plupart des artères
* Éclairage public sur la plupart des rues non artérielles
* Éclairage de la plupart des sentiers polyvalents
* Aucune de ces réponses

Règlements relatifs à la pratique du vélo

B21e. Au-delà de l’application du Code de la sécurité routière, y a-t-il dans votre collectivité des règlements municipaux protégeant les cyclistes ?

B21f. Vos règlements municipaux ou autres règlementations locales imposent-ils des restrictions à la pratique cycliste ?

(Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* La règlementation oblige l’usage des voies cyclables lorsqu’elles sont adjacentes à une rue
* La règlementation impose des restrictions à l’usage des vélos à assistance électrique
* L’enregistrement des vélos est obligatoire.
* La règlementation impose le port du casque pour tous.
* Des politiques ou des règlements scolaires interdisent aux enfants de se rendre à l’école à vélo.
* La règlementation interdit de circuler à vélo dans les parcs.
* La règlementation impose des restrictions sur les horaires d’utilisation des pistes cyclables (ex : fermeture la nuit)
* La règlementation interdit les vélos sur les voies réservées au transport en commun
* Les vélos sont exclus des zones interdites à la circulation automobile (zone piétonne temporaire ou permanente)
* Les vélos sont interdits sur une ou plusieurs routes ouvertes aux véhicules (à l’exclusion des autoroutes et leurs voies d’accès)
* Autre\*
* Aucune de ces réponses

\*B21f1. Si autre, veuillez décrire.

B21g. Veuillez décrire tout effort mis en place par votre collectivité pour évaluer dans quelle mesure les règlements relatifs à la pratique sécuritaire du vélo sont appliqués de manière équitable et efficace dans votre milieu. Maximum 500 mots

NOTE — Exemple : Efforts pour identifier les disparités raciales dans l’application ou les résultats de règlements spécifiques ; évaluation de l’efficacité de certains règlements dans la prévenir des collisions, blessures et décès de cyclistes, etc.

B21h. Quelles mesures, si applicables, votre collectivité a-t-elle mises en place pour mesurer et éliminer les préjugés discriminatoires dans l’application du Code de la sécurité routière ? Maximum 500 mots

Politiques et programmes d’entretien du réseau

B22. Quels politiques et programmes d’entretien ont été mis en place pour que les aménagements cyclables demeurent praticables et sécuritaires ?

B22a. Balayage des aménagements cyclables

* Hebdomadairement
* Mensuellement
* Trimestriellement
* Annuellement
* Jamais

B22b. Entretien de la végétation

* Hebdomadairement
* Mensuellement
* Trimestriellement
* Annuellement
* Jamais

B22c. Déneigement

* Avant les autres voies de circulation
* Moins de 24 heures après une tempête
* Moins de 48 heures après une tempête
* En même temps que les autres voies de circulation
* Après les autres voies de circulation
* Jamais

B22c1. Quelle est la proportion de votre réseau qui est entretenue en hiver ?

* 0 à 10 %
* 11 à 30 %
* 31 à 50 %
* Plus de 50 %

B22c2. Si votre réseau cyclable n’est pas entièrement ouvert pendant les 4 saisons de l’année, quelles sont les dates d’ouverture et de fermeture du réseau cyclable ?

B22d. Réparation du revêtement

* Moins de 48 heures après le dépôt d’une plainte
* Moins d’une semaine après le dépôt d’une plainte
* Moins d’un mois après le dépôt d’une plainte
* Plus d’un mois après le dépôt d’une plainte
* Jamais

B22e. Rafraichissement du marquage

* Trimestriellement
* Annuellement
* Au besoin
* Jamais

Informations supplémentaires| environnement

B23. Décrivez tout autre politique, aménagement, initiative, amélioration, programme d’entretien qui est mis en œuvre dans votre collectivité afin de créer un environnement bâti favorable à la pratique du vélo par tous. Comment votre communauté a-t-elle abordé ou intégré l’équité dans le cadre de ces initiatives ? Veuillez répondre de façon détaillée.

*Utilisez cet espace pour en dire davantage sur une initiative que vous avez coché dans cette section ou pour décrire une initiative du volet « environnement » qui n’a pas encore été nommée.*

# Éducation

Éducation — jeunes

NOTE – En apprendre plus sur [l’éducation pour les jeunes](http://velosympathique.velo.qc.ca/ressources/education-cycliste-pour-les-jeunes/).

C1. Est-ce qu’au moins une école primaire offre des activités d’éducation au vélo à ses élèves ?

* Oui\* (C1a-c)
* Non
* N/A — Aucune école primaire

\*C1a. Quel pourcentage des écoles primaires de votre collectivité offre des activités de formation cycliste ?

* De 1 à 25 %
* De 26 à 50 %
* De 51 à 75 %
* De 76 à 99 %
* 100 %

\*C1b. Quelles activités de formation sont offertes ?

* Programme cycliste averti (ou autre programme d’éducation cycliste incluant une formation théorique, pratique et une sortie)
* Formation vélo dans le cadre des cours d’éducation physique
* Présentations consacrées à la pratique sécuritaire du vélo n’incluant pas une formation pratique

\*C1c. Des vélos sont-ils mis gratuitement à la disposition des élèves pour permettre à tous de participer aux activités pratiques de formation ?

* Oui, des vélos sont fournis à tous les participants
* Oui, un nombre limité de vélos est disponible pour les élèves qui en ont besoin
* Non, aucun vélo n’est fourni

C2. Est-ce qu’au moins une école secondaire offre [des activités d’éducation au vélo à ses élèves](http://velosympathique.velo.qc.ca/ressources/education-cycliste-pour-les-jeunes/) ?

* Oui\*
* Non
* N/A — Aucune école secondaire

\*C2a. Quel pourcentage des écoles secondaires de votre collectivité offre des activités de formation cycliste ?

* De 1 à 25 %
* De 26 à 50 %
* De 51 à 75 %
* De 76 à 99 %
* 100 %

\*C2b. Quelles activités de formation sont offertes ?

* Programme d’éducation cycliste incluant une formation théorique, pratique et une sortie
* Formation vélo dans le cadre des cours d’éducation physique
* Présentations consacrées à la pratique sécuritaire du vélo n’incluant pas une formation pratique
* Formation sur la prévention du vol
* Formation ou activités de mécanique vélo

 \*C2c. Des vélos sont-ils mis gratuitement à la disposition des élèves pour permettre à tous de participer aux activités pratiques de formation ?

* Oui, des vélos sont fournis à tous les participants
* Oui, un nombre limité de vélos est disponible pour les élèves qui en ont besoin
* Non, aucun vélo n’est fourni

C3. En dehors du cadre scolaire, comment votre collectivité s’assure-t-elle que les enfants acquièrent les habiletés cyclistes nécessaires pour rouler sécuritairement à vélo ?

* Cours d’initiation à la pratique du vélo
* Cliniques de renforcement d’habiletés à vélo
* Programmes adaptés aux besoins des familles ayant de jeunes enfants
* Club cycliste jeunesse
* Club de course jeunesse de vélo de route ou de cyclo-cross
* Club de vélo de montagne jeunesse
* Ateliers sur le port du casque
* Lieu de pratique de type ville miniature (parc d’éducation cycliste)
* Cours sur la pratique en sentiers
* Camps de jour vélo
* Programme parascolaire vélo
* Activités d’éducation cycliste dans le parc d’éducation cycliste
* Autre
* Aucune de ces réponses

\* C3a. Autre (veuillez préciser) :

Éducation — adultes

NOTE – En apprendre plus sur [l’éducation pour les citoyens](http://velosympathique.velo.qc.ca/ressources/education-cycliste-pour-les-citoyens/).

C4. Est-ce que des formations sont offertes sur la sécurité à vélo ou des cours théoriques ou pratiques pour apprendre à faire du vélo dans votre collectivité ?

* Oui\*
* Non

\*C4a. Quel type de formation est offert ? (Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Cours qui inclut un volet pratique à vélo
* Cours théorique en classe
* Session d’information ou atelier

\*C4b. Quels sont les thèmes abordés dans ces formations ? (Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Apprendre à pédaler/initiation au vélo
* Rouler en sécurité/Trucs pour rouler en milieu urbain
* Entretien/mécanique vélo
* Partage de la route, des sentiers avec les véhicules et les piétons
* La pratique du vélo-boulot

\*C4c. Qui enseigne ces formations ?

* Un instructeur de Vélo Québec
* Un employé d’une boutique vélo locale
* Un représentant d’un groupe de promotion ou de défense du vélo

\*C4d. En moyenne, à quelle fréquence ces formations sont-elles offertes ?

* Au minimum mensuellement
* Trimestriellement
* Semestriellement
* Annuellement
* Moins d’une fois par année
* Sur demande

\*C4e. Des vélos sont-ils mis gratuitement à la disposition des participants pour leur permettre de participer aux activités pratiques de formation ?

* Oui
* Non

C5. Quels moyens ont été utilisés au cours des 18 derniers mois pour sensibiliser et éduquer les citoyens à la pratique du vélo ? (Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Campagne d’éducation publique
* Ambassadeurs à vélo
* Sortie à vélo éducative en groupe
* Diffusion de vidéos à la télé communautaire ou sur le site Internet de la collectivité
* Page consacrée au vélo sur le site Internet de la collectivité
* Feuillet encarté avec les factures de services publics
* Infolettre ou journal de la collectivité
* Carte de la municipalité (papier ou en ligne)
* Distribution de dépliants
* Trousse d’accueil des nouveaux résidants
* Panneaux d’affichage « partage de la route »
* Séances d’information ou kiosque lors d’événements
* Aucune de ces réponses

C6. Quelle information est diffusée à l’aide des outils éducatifs sélectionnés?  (Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Apprendre à pédaler/initiation au vélo
* Rouler en sécurité/Trucs pour rouler en milieu urbain
* Entretien/mécanique vélo
* Partage de la route, des sentiers avec les véhicules et les piétons
* Trucs et astuces de vélo-boulot
* Règles de sécurité à vélo/Code de la sécurité routière
* Conseils en matière de choix de vélo et d’ajustements ergonomiques
* Conseils en matière d’équipement
* Prévention du vol de vélos
* Pratique du vélo hivernal
* Vélo avec des enfants
* Sensibilisation aux angles morts des poids lourds
* Aucune de ces réponses

C7. Parmi les formations, ressources, outils ou programmes pour éduquer les adultes mentionnés précédemment, certains visent-ils un ou plusieurs groupe(s) traditionnellement sous-représentés chez les cyclistes ? (Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Femmes
* Personnes issues de la diversité
* Aînés
* Allophones
* Population à revenu modique
* Personnes avec limitation physique/fonctionnelle
* Personnes en situation d’itinérance
* Communauté LGBTQQIP2SAA
* Aucune de ces réponses

C7a. Merci de décrire les initiatives sélectionnées ci-dessus. (250 mots)

Éducation — automobilistes

C8. Quels moyens ont été utilisés au cours des 18 derniers mois pour sensibiliser et éduquer les automobilistes au partage courtois de la route avec les cyclistes ? (Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Campagne d’éducation publique
* Diffusion de vidéos sur le partage de la route à la télé communautaire ou sur le site Internet de la collectivité
* Page consacrée au partage de la route sur le site Internet de la collectivité
* Infolettre ou journal de la collectivité
* Carte de la municipalité (papier ou en ligne)
* Trousse d’accueil des nouveaux résidants
* Feuillet encarté avec les factures de services publics
* Distribution de dépliants
* Panneaux d’affichage « partage de la route »
* Aucune de ces réponses

C8a. Merci de décrire les initiatives sélectionnées ci-dessus. (250 mots)

C9. Quels groupes de chauffeurs professionnels reçoivent une formation sur le partage de la route avec les cyclistes ?  (Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Personnel municipal
* Chauffeurs de taxi/autre service de transport de personne rémunéré (ex : Uber)
* Chauffeurs d’autobus
* Chauffeurs d’autobus scolaires
* Livreurs
* Chauffeurs de véhicules d’urgence
* Aucune de ces réponses

Éducation — professionnels

NOTE — En apprendre plus sur [l’éducation pour les professionnels](http://velosympathique.velo.qc.ca/ressources/education-velo-pour-les-professionnels/).

C10. Quels moyens ont été mis en place pour que le personnel des services de génie et d’urbanisme intègre dans ses projets les meilleures pratiques concernant le vélo ?

NOTE – Pour en apprendre plus sur les [formations données par Vélo Québec](https://www.velo.qc.ca/type-formation/formations-professionnelles/).

(Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Participation à une formation technique
* Participation à des colloques/ateliers/charrettes spécialisés sur le vélo
* Participation à des webinaires (Vélo Québec, Association of Pedestrian and Bicycle Professionals [APBP], etc.)
* Accompagnement ou formation par un consultant externe
* Exigence pour les consultants d’avoir des connaissances en aménagements pour les piétons et cyclistes
* Aucune de ces réponses

C11. Votre collectivité offre-t-elle l’occasion au personnel municipal qui s’occupe de la question vélo de se perfectionner ou de participer à des formations sur le sujet ?

* Oui\*
* Non

\* C11a. Parmi les occasions de développement professionnel suivantes, lesquelles sont offertes à ces employés ?

(Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Adhésion à l’Association of Pedestrian and Bicycle Professionnals (APBP)
* Adhésion à une autre association professionnelle reliée au vélo
* Participation à des webinaires ou des ateliers sur le sujet
* Participation à des colloques ou congrès concernant le vélo
* Présenter lors d’un webinaire, colloque ou atelier sur le sujet
* Formation sur l’équité en mobilité
* Aucune de ces réponses

\*C11b. En moyenne, à quelle fréquence participent-ils à ces occasions de perfectionnement ?

* Au minimum mensuellement
* Trimestriellement
* Semestriellement
* Annuellement
* Sur une base bisannuelle
* Moins souvent qu’aux deux ans

Éducation — intervenants

C11c. Quels groupes assurent une présence régulière à vélo sur les routes ?

* Patrouilleurs bénévoles (amis des sentiers)
* Patrouilleurs rémunérés (aide-mécanique, agent d’information et/ou de sensibilisation)
* Autres
* Aucun groupe

\* C11d. Quelles formations sur la pratique sécuritaire du vélo sont offertes à ces intervenants ? (Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Formation d’encadrement cycliste ou d’instructeur cycliste complétée
* Présentation/Formation de Vélo Québec ou d’un organisme de promotion du vélo
* Formation mécanique
* Aucune de ces réponses

Informations supplémentaires | éducation

C12. Décrivez toute autre initiative d’éducation ou de sensibilisation à la pratique sécuritaire du vélo dans votre collectivité. Comment votre communauté a-t-elle abordé ou intégré l’équité dans le cadre de ces initiatives?

*Utilisez cet espace pour nous en dire plus sur une initiative que vous avez cochée dans cette section ou pour décrire une initiative du volet « éducation » qui n’a pas encore été nommée.*

# Encouragement

Événements cyclistes

D1. Par quels moyens votre collectivité fait-elle la promotion du Mois du vélo (mai) ?

NOTE — En apprendre plus sur le [Mois du vélo](https://www.velo.qc.ca/moisduvelo/) et [voir les idées d’activités à organiser](http://www.moisduvelo.quebec/organiser).

* Proclamation officielle
* Journée ou semaine vélo-boulot
* Journée ou semaine à vélo vers l’école
* Randonnée populaire ou de bienfaisance
* Randonnée du maire ou du conseil municipal
* Annonces d’engagements de la municipalité en faveur du vélo
* Diffusion de vidéo faisant la promotion du vélo sur le site web de la municipalité ou à la télé communautaire
* Publication d’un programme d’activités dans le cadre du Mois du vélo
* Site Internet consacré au Mois du vélo
* Défi vélo-boulot
* Programme offrant des rabais dans les commerces de votre collectivité aux clients se présentant à vélo
* Participation et promotion du [Défi du Mois du Vélo](https://www.velo.qc.ca/moisduvelo/)
* Kiosques de ravitaillement pour navetteurs à vélo (déjeuners/boissons)
* Journée sans voiture
* Masse critique[[20]](#footnote-20)
* Événements cyclistes sur rues fermées à la circulation automobile (ciclovía, vélo-dimanche, Tour de l’Île…)
* Programme de parrainage pour novices
* Stationnement vélo durant des événements
* Festival, parade ou spectacle consacrés au vélo
* Campagne sur le thème de la santé ou de l’environnement intégrant le vélo
* Journée consacrée à l’aménagement ou à l’entretien d’une piste cyclable ou d’un sentier de vélo de montagne
* Triathlons et courses de vélo
* Randonnée populaire pour enfants
* Course intermodale (vélo vs transport en commun vs automobile)
* Ateliers gratuits de vérification et de mise au point mécaniques
* Aucune de ces réponses

D1a. Utilisez cet espace pour décrire plus en détail vos initiatives du Mois du vélo.

Maximum de 500 mots

D2. En dehors du Mois du vélo, comment votre collectivité assure-t-elle généralement la promotion de la pratique du vélo ? (Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

NOTE – En apprendre plus sur [les événements](https://velosympathique.velo.qc.ca/ressources/evenements_velo/) ou [la promotion du vélo](http://velosympathique.velo.qc.ca/ressources/promotion_deplacement_velo-2/).

* Randonnée populaire ou de bienfaisance
* Randonnée du maire ou du conseil municipal
* Diffusion de vidéo faisant la promotion du vélo sur le site web de la municipalité ou à la télé communautaire
* Annonces d’engagements de la municipalité en faveur du vélo
* Journée consacrée à l’aménagement ou à l’entretien d’une piste cyclable ou d’un sentier de vélo de montagne
* Masse critique
* Événements cyclistes sur rues fermées à la circulation automobile (ciclovia, vélo-dimanche, Tour de l’Île…)
* Défi vélo-boulot
* Programme offrant des rabais dans les commerces de votre collectivité aux clients se présentant à vélo
* Randonnée populaire pour enfants
* Participation et promotion du [Défi du Mois du Vélo](https://www.velo.qc.ca/moisduvelo/)
* Triathlons et courses de vélo
* Journée sans voiture
* Publication d’un guide ou calendrier des activités vélo dans la collectivité
* Programme de parrainage pour novices
* Stationnement vélo durant des événements
* Journée ou semaine à vélo vers l’école
* Journée vélo-boulot hiver
* Festival, parade ou spectacle consacrés au vélo
* Campagne sur le thème de la santé ou de l’environnement intégrant le vélo
* Fête ou randonnée populaires pour souligner la réalisation d’un projet cycliste
* Ateliers gratuits de vérification et de mise au point mécaniques
* Aucune de ces réponses

D2a. Utilisez cet espace pour décrire plus en détail les initiatives cochées à la question précédente.

Maximum de 500 mots

D3. Quels événements cyclistes populaires ont lieu annuellement dans votre collectivité ?

D3a. Comment la municipalité soutient-elle les événements cyclistes ? (Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* En organisant des événements
* En offrant un soutien financier direct aux événements
* En offrant des services gratuits aux événements (ex : fermeture de rue)
* En participant à la promotion de l’événement
* Aucune de ces réponses
* N/A — Aucun événement

D3b. Quels événements cyclistes sont développés et offerts spécifiquement pour répondre aux besoins des populations suivantes, généralement sous-représentées parmi les cyclistes, dans votre collectivité ?

* Femmes
* Personnes issues de la diversité
* Ainés
* Familles d’enfants en bas âge
* Allophones
* Populations à faible revenu
* Communauté LGBTQQIP2SAA
* Personnes avec limitation/handicap
* Personnes en situation d’itinérance
* Premières Nations
* Aucune de ces réponses
* N/A — Pas d’événements cyclistes

Outils pour planifier son trajet

D4. Lesquels des outils suivants sont offerts dans votre collectivité et ont été mis à jour au cours des 18 derniers mois ? (Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Calculateur de trajet pour cyclistes sur Internet
* Application pour téléphones ou tablettes permettant de calculer son trajet à vélo
* Carte du réseau cyclable en format papier
* Carte du réseau cyclable en format numérique
* Carte des sentiers de vélo de montagne en format papier
* Carte des sentiers de vélo de montagne en format numérique
* Carte des corridors scolaires en format papier
* Carte des corridors scolaires en format numérique
* Aucune de ces réponses

Groupes de promotion du vélo

D5. Quels organismes ou groupes participent activement à la promotion du vélo dans votre collectivité ? (Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Chambre de commerce (ou autre organisation de développement économique)
* Association commerçante
* Office du tourisme
* Autre OBNL (ex : Club optimiste, Scouts, etc.)
* Aucune de ces réponses

D6. Y a-t-il des clubs cyclistes dans votre collectivité ? (Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Clubs de vélo récréatifs
* Clubs de vélo de montagne
* Club de cyclocross
* Groupes d’« Amis du sentier »
* Patrouilleurs de pistes cyclables ou de sentiers de vélo de montagne
* Clubs ou équipes de course à vélo
* Groupes de vélo pour enfants ou familles
* Groupe de vélo pour ainés
* Groupe de vélo pour femmes
* Groupe de vélo pour LGBTQQIP2SAA
* Groupe pour balades lentes
* Groupe de vélo pour personne avec limitation/handicap
* Aucune de ces réponses

D7. Votre collectivité a-t-elle un programme jeunesse consacré à la pratique récréative du vélo ? (Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Club de vélo pour les jeunes
* Programme de type « [Méritez un vélo](https://www.culturelink.ca/work-hard-earn-a-bike/)[[21]](#footnote-21) »
* Camp d’été ou d’hiver orienté autour du cyclisme (vélo de montagne, fatbike, etc.)
* Aucune de ces réponses

Vélos en libre-service

D8. Votre collectivité dispose-t-elle d’un programme de vélos en libre-service[[22]](#footnote-22) accessible au grand public ?

Exclure toute flotte de vélos en libre-service privée dont l’usage est limité à un certain groupe d’usagers (employés, étudiants ou clients d’une organisation).

* Oui\* (D8a —
* Non
* Lancement prévu dans les 12 prochains mois\*\* (D8h-D8m)

\*D8a. Merci de fournir un lien vers le site web de ce programme :

D8a1. Qui est impliqué dans la mise en œuvre de ce programme ? La mise en œuvre comprend le fonctionnement et le soutien financier.

* Municipalité
* MRC
* Gouvernement provincial
* Entreprise privée
* Cégep/Université locale
* Organisation à but non lucratif

\*D8b. Selon quel principe votre programme de vélos en libre-service fonctionne-t-il ?

* Stations automatisées (type BIXI)
* Dispositif par GPS
* Location de vélos à court terme
* Location de vélos à long terme
* Prêts de vélos sans frais
* Programme communautaire
* Système de vélos par opérateur privé
* Système de vélos soutenu par des fonds publics
* Des vélos à assistance électrique sont disponibles

\*D8c. Combien y a-t-il de vélos en libre-service disponibles dans votre collectivité ?

\*D8d. Combien y a-t-il de stations de vélos dans votre collectivité ?

\*D8e. Quelle est la densité moyenne des stations (nombre de stations par kilomètre carré) ?

\*D8f. Combien de trajets sont effectués annuellement avec les vélos du programme en libre-service ?

\*D8g. Les vélos en libre-service peuvent-ils accommoder des enfants comme passagers ?

* Oui
* Non

\*D8g1. Le système de vélos en libre-service est-il maintenu en hiver ?

* Totalement
* Partiellement
* Aucunement

\*D8g2. Quelles mesures votre collectivité a-t-elle mises en place pour rendre le programme de vélos en libre-service accessible aux populations à faible revenu ?

(Cochez toutes les réponses qui s’appliquent)

* Système de paiement en espèces ou ne nécessitant pas de carte de crédit
* Abonnements de vélos en libre-service subventionnés
* Sensibilisation communautaire
* Espacement des stations à distance de marche dans les communautés à faible revenu
* Autre \*\*\*
* Aucune de ces réponses

\*\*\*B8g2.1. Si autre, veuillez décrire

\*D8g3. Votre (vos) programme(s) de vélos en libre-service rend-il les données d’achalandage accessible au public en ligne ?

❏ Oui \*\*\*

❏ Non

❏ N/A — aucune donnée sur l’achalandage collectée

\*\*\*D8g3.1. Si oui, veuillez fournir un lien vers vos données de vélos en libre-service accessibles au public.

\*\*D8h. Date prévue de lancement :

\*\*D8i. Merci de fournir un lien vers le site web de ce programme :

\*\*D8j. Selon quel principe votre programme de vélos en libre-service fonctionnera-t-il ?

* Stations automatisées (type BIXI)
* Dispositif par GPS
* Location de vélos à court terme
* Location de vélos à long terme
* Prêts de vélos sans frais
* Programme communautaire

\*\*D8k. Combien de vélos en libre-service seront disponibles dans votre collectivité ?

\*\*D8l. Combien de stations en libre-service seront disponibles dans votre collectivité ?

\*\*D8m. Les vélos en libre-service pourront-ils accommoder des enfants comme passagers ?

* Oui
* Non

Accès aux vélos et à des services de mécanique

D9. Quel est le ratio de boutiques spécialisées dans la vente de vélos par rapport à la population sur le territoire de la collectivité ?

* 1 boutique pour 1 à 5 000 habitants
* 1 boutique pour 5 001 à 10 000 habitants
* 1 boutique pour 10 001 à 15 000 habitants
* 1 boutique pour plus de 15 001 habitants
* Il n’y a aucune boutique spécialisée dans la vente de vélos sur le territoire de la collectivité, mais il y en a une qui dessert les habitants dans une collectivité voisine
* Il n’y a aucune boutique spécialisée dans la vente de vélos sur le territoire de la collectivité ou à proximité

D10. Votre collectivité compte-t-elle au moins un [atelier communautaire de mécanique vélo](https://velosympathique.velo.qc.ca/ressources/atelier-communautaire-velo/) ou une boutique de vélo à but non lucratif ?

* Oui \*
* Non

\*D10a. La coopérative ou boutique de vélo communautaire reçoit-elle de l’aide de la part de la Municipalité ?

* Subventions
* Locaux ou espaces gratuits ou subventionnés (entente d’une durée de cinq ans ou plus)
* Contrat de la collectivité pour que l’organisme offre des cours de vélo ou de mécanique, ou apporte son soutien à des événements
* Don d’accessoires de sécurité (casques, lumières, etc.) pour distribution gratuite
* Don de vélos abandonnés ou mis en fourrière
* Diffusion de messages d’intérêt public ou espace publicitaire gratuit
* Aucune de ces réponses

\*D10b. Combien compte-t-on de coopératives ou de boutiques de vélo communautaires sur votre territoire ?

\*D10c. Quels services sont offerts dans les coopératives ou boutiques de vélo communautaires ?

* Atelier de réparation en libre-service
* Réparations gratuites ou à prix abordables
* Cours de vélo
* Cours de mécanique
* Programme de type « Méritez un vélo »
* Autre
* Aucune de ces réponses

D11. Un service de location de vélos est-il offert dans votre collectivité ?

* Oui
* Non

Promotion d’autres programmes

D12. Est-ce que votre collectivité fait la promotion active du programme de certification VÉLOSYMPATHIQUE pour les organisations auprès des entreprises, établissements et institutions de votre collectivité ?

* Oui \*
* Non

\*D12a. Combien d’organisations certifiées VÉLOSYMPATHIQUE sont présentes sur le territoire de votre collectivité ?

D13. Est-ce qu’il y a des hébergements certifiés Bienvenue cyclistes ! dans votre collectivité ?

Pour en apprendre plus sur la certification Bienvenue cyclistes ! ou pour voir la liste des établissements et campings certifiés, [cliquez ici.](https://www.routeverte.com/se-loger/)

* Oui\*
* Non

\* D13a. Combien d’établissements certifiés Bienvenue cyclistes ! se trouvent dans votre collectivité ?

D13b. Votre collectivité a-t-elle pris des mesures pour réduire les kilomètres parcourus par véhicules ou pour encourager le vélo parmi ses propres employés lorsqu’ils effectuent des déplacements professionnels ?

* Votre collectivité est certifiée VÉLOSYMPATHIQUE en tant qu’organisation (par exemple pour la mairie ou le bâtiment administratif principal, pour un département ou une agence spécifique, etc.)
* Les vélos cargo sont utilisés à la place de véhicules automobiles (y compris les voiturettes de golf ou similaires) pour transporter des matériaux ou des marchandises
* Des vélos en libre-service publics ou de l’organisation sont disponibles pour les employés gratuitement pour les déplacements professionnels
* Il existe des unités de service/d’intervention à vélo dédiées (par exemple, pompiers, maintenance, etc.)
* Autre \*
* Aucune de ces réponses

\*D13b1. Autre : veuillez préciser

D13c. Votre collectivité a-t-elle pris des mesures pour inciter ses employés à utiliser le vélo pour leurs déplacements domicile-travail ?

NOTE — En apprendre plus sur les [incitatifs financiers en faveur des cyclistes](https://velosympathique.velo.qc.ca/ressources/incitatifs-financiers-en-faveur-des-cyclistes/)

* Allocation périodique de transport actif
* Indemnité kilométrique vélo
* Remboursement des frais de transport actif
* Allocation pour renonciation au stationnement automobile
* Retour garanti en taxi

D13d. Quels autres programmes ou politiques sont mis en œuvre dans votre collectivité ? (Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Distribution gratuite de casques
* Distribution gratuite de lumières pour vélo
* Distribution gratuite de cadenas
* Patrouilles à vélo sur les sentiers
* Aucune de ces réponses

Informations supplémentaires | encouragement

D14. Décrivez tout autre événement, programme ou politique mit en place dans votre collectivité pour encourager la pratique du vélo. Comment votre communauté a-t-elle abordé ou intégré l’équité dans ces changements ?

*Utilisez cet espace pour nous en dire davantage sur une initiative que vous avez cochée dans cette section ou pour décrire une initiative du volet « encouragement » qui n’a pas encore été nommée.*

# Évaluation et planification

Ressources humaines et comités

F1. Votre municipalité a-t-elle désigné un coordonnateur vélo ou une personne responsable des questions relatives au vélo ?

* La collectivité a une ressource payée à temps plein dont le rôle est de faire progresser la collectivité dans la certification VÉLOSYMPATHIQUE \*
* La promotion du vélo fait partie de la description de tâches officielle d’une personne qui a d’autres responsabilités (responsable des transports, des loisirs, de l’urbanisme, etc.) \*
* Les tâches entourant la promotion du vélo sont partagées parmi plusieurs personnes au sein de la municipalité.
* La promotion du vélo ne fait partie d’aucune description de tâche officielle, mais au moins un employé de la municipalité a l’autorisation de faire la promotion du vélo durant ses heures de travail.
* Un citoyen bénévole est mandaté par la municipalité pour aider la collectivité à développer la culture vélo. \*
* En ce moment, personne au sein de la municipalité ne travaille à développer la culture vélo de la collectivité.

\*F1a. S’il ne s’agit pas de la personne-ressource mentionnée dans la section « personne-ressource », veuillez indiquer le nom et le courriel de cette personne :

F2. Est-ce qu’il y a un coordonnateur du transport actif scolaire ?

* La municipalité a une ressource payée à temps plein pour coordonner le transport actif scolaire. \*
* La promotion du transport actif scolaire fait partie de la description de tâches officielle d’une personne qui a d’autres responsabilités (responsable des transports, des loisirs, de l’urbanisme, etc.) \*
* Les tâches entourant la promotion du transport actif scolaire sont partagées parmi plusieurs personnes au sein de la municipalité.
* La promotion du transport actif scolaire ne fait partie d’aucune description de tâche officielle, mais au moins un employé de la municipalité a l’autorisation de le faire durant ses heures de travail.
* Un citoyen bénévole est mandaté par la municipalité pour aider la collectivité à encourager le transport actif scolaire. \*
* En ce moment, personne au sein de la municipalité ne travaille à encourager le transport actif scolaire au sein de la collectivité.

\*F2a. S’il ne s’agit pas de la personne-ressource mentionnée dans la section « personne-ressource », veuillez indiquer le nom et le courriel de cette personne :

F3. Est — ce qu’il y a des membres de votre personnel municipal (incluant le coordonnateur vélo et le coordonnateur du transport actif scolaire) qui se consacrent aux questions relatives au vélo ?

* Oui \*
* Non

\* Inscrire l’information pour chacun des employés qui s’occupent de questions relatives au vélo :

* Nom du contact principal :
* Département :
* Quel pourcentage de son temps est alloué aux questions relatives au vélo ? :

F3a. Au total, combien y a-t-il de membres de votre personnel municipal (incluant le coordonnateur vélo et le coordonnateur du transport actif scolaire) qui se consacrent aux questions relatives au vélo ?

F4. Avez-vous un comité consultatif chargé des questions relatives au vélo ?

* Oui \*
* Non

\* F4a. Quelle est la fréquence de ses rencontres ?

* Au minimum mensuellement
* Tous les deux mois
* Trimestriellement
* Annuellement
* De façon irrégulière

\* F4b. Parmi les services et groupes suivants, lesquels sont représentés au comité consultatif ou participent régulièrement aux rencontres du comité consultatif ? (Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Citoyens cyclistes
* Organisme vélo ou club cycliste
* Élus municipaux
* Chambre de commerce (ou autre organisation de développement économique)
* Santé publique
* Service de l’urbanisme et de la planification du territoire
* Service des infrastructures, de la voirie et des transports
* Centre de services scolaire
* Service des parcs
* Service des loisirs
* Organisme de transport en commun
* Groupes traditionnellement sous-représentés

\* F4c. Veuillez fournir le nom et l’adresse courriel du responsable du comité consultatif :

F4d. Votre collectivité a-t-elle une initiative, un comité ou une position interne sur l’équité, la diversité et l’inclusion ?

* Oui\*
* Non

\*F4d1. Indiquez le nom et l’adresse courriel de la personne-ressource.

\*F4d2.Veuillez décrire comment ce comité ou ce poste rémunéré soutient une planification ou une sensibilisation équitable du vélo dans la communauté

F4e. Les employés de la collectivité reçoivent-ils des formations ou de la sensibilisation en matière d’équité, de diversité, d’inclusion et d’intersectionnalité ?

* Formation sur l’équité en transport
* Analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+)
* Autre\*
* Aucune de ces réponses

\*F4e1. Autre : décrivez

Planification, financement et mise en œuvre

NOTE – En apprendre sur [les politiques ou plans en faveur des cyclistes](http://velosympathique.velo.qc.ca/ressources/politiques-plans-cyclistes/)

F5. Votre collectivité dispose-t-elle d’un plan ou d’une politique qui définit des orientations et des actions pour développer la pratique du vélo utilitaire ? (Par exemple, une politique vélo, un plan de mobilité active, un plan local des déplacements ou une section consacrée au vélo dans le plan d’urbanisme ou le plan de transport)

* Oui \* (F5a-d)
* Non
* En cours d’élaboration \*\*(F5e)

\* F5a. En quelle année la politique ou le plan a-t-il été adopté ?

\* F5b. Veuillez fournir un lien Internet vers cette politique ou ce plan ou si la politique n’est pas disponible en ligne, merci de la téléverser ici :

\*F5b1. Cette politique ou ce plan furent-ils soumis à une analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+) ?

* Oui
* Non

\* F5c. Cette politique ou ce plan disposent-ils d’un financement spécifique ?

* Oui \*\*(F5c1-F5c2)
* Non

\*\*F5c1. Quel est le budget annuel prévu ? ($)

(si le budget n’est pas le même d’année en année, indiquez le budget moyen prévu annuellement pour la mise en œuvre du plan ou de la politique)

\*\*F5c2. Veuillez préciser les sources de financement :

\*F5d. Est-ce que votre plan ou politique inclut des objectifs concrets et un plan de mise en œuvre qui sont réévalués et mis à jour annuellement ?

* Oui \*\*(F5d1-F5d2)
* Non

\*\*F5d1. Combien d’objectifs ou d’actions font l’objet d’une évaluation annuelle des progrès ?

\*\*F5d2. Combien d’objectifs ou d’actions ont atteints leurs cibles annuelles dans la dernière année ?

\*\* F5e. Cette politique ou ce plan disposent-ils d’un financement spécifique ?

* Oui \*\*\*
* Non

\*\*\*F5e1. Quel est le budget annuel planifié ? ($)

\*\*F5e2. Est-ce que cette politique ou ce plan seront soumis à une analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+) ?

* Oui
* Non

F5f. Votre collectivité a-t-elle impliqué les communautés minoritaires, ne parlant pas une des deux langues officielles et/ou à faible revenu pour s’assurer qu’elles soient incluses dans le processus décisionnel ?

* Oui \* (F5fa)
* Non

\*F5fa. Veuillez préciser comment ces communautés sont intégré au processus de décision.

F6. Quels autres organismes de votre collectivité disposent d’une politique vélo ou d’une section consacrée au vélo dans un autre plan ? (Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Société de transport en commun
* Toutes les écoles de la collectivité ont un Plan de déplacement scolaire (PDS)
* Une ou quelques école(s) ont un Plan de déplacement scolaire (PDS)
* Établissements postsecondaires
* Hôpitaux ou clinique médicale
* Municipalité régionale de comté ou autre organe responsable de la planification territoriale d’une région
* Arrondissement, quartier ou ville liée
* Aucune de ces réponses

F7. Est-ce que la planification du réseau cyclable est intégrée à la planification des éléments suivants : (Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Arrêts de transport collectif
* Écoles primaires et secondaires
* Établissements postsecondaires
* Hôpitaux, cliniques et centres de santé
* Parcs et centres de loisirs
* Logements sociaux
* Aucune de ces réponses

F8. Quel pourcentage du budget total investi en transport de la collectivité est consacré à des projets vélos ?

En moyenne sur les 5 dernières années fiscales.

F9. Allouez-vous un budget vélo aux quartiers à faible revenu et aux quartiers multiethniques ?

* Oui \*
* Non
* Aucun quartier répondant à ces critères dans la collectivité

\*F9a. Merci de préciser. Maximum de 250 mots

Programmes et politiques de sécurité

F9b. Est-ce que votre collectivité s’est dotée d’un plan, d’une politique ou d’un programme afin d’améliorer la sécurité des cyclistes ?

* Politique de Vision zéro afin d’éliminer les morts et blessés graves sur les rues et routes dans un horizon de 20 ans ou moins\*
* Programme visant l’atteinte de zéro décès et blessés graves sur les rues et routes (approche interdisciplinaire qui implique des interventions sur l’environnement bâti, l’éducation, la règlementation, etc.)\*
* Aucune de ces réponses

\* F9b1. Merci de fournir un lien vers la politique ou de téléverser le document présentant la politique/le programme

Données sur les collisions

F9c. Est-ce que votre collectivité comptabilise les données sur les incidents impliquant des cyclistes ?

* Oui\*
* Non

\*F9c1. Dans les cinq dernières années, en moyenne, combien de cyclistes ont été victimes d’une collision impliquant un véhicule à moteur annuellement ?

F9d. Au cours des cinq dernières années, combien de cyclistes en moyenne annuellement, sont morts des suites d’une collision impliquant un véhicule motorisé dans la collectivité ?

F9e. Au cours des cinq dernières années, combien de cyclistes en moyenne annuellement, ont été blessés dans une collision impliquant un véhicule motorisé dans votre collectivité ?

NOTE — Assurez-vous de fournir une moyenne annuelle des 5 dernières années.

Additionnez le nombre de collisions et divisez par le nombre d’années que vous signalez.

Par exemple, s’il y avait 120 collisions en 5 ans, votre moyenne serait (120 collisions/5 ans) = 24

Évaluation de la pratique du vélo

F10. Comment votre collectivité collige-t-elle les données relatives à la pratique du vélo ? (Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Compteurs automatiques permanents
* Sondages réguliers statistiquement valables
* Enquête auprès des foyers incluant les déplacements à vélos
* Comptages manuels réguliers des cyclistes sur les pistes cyclables
* Comptages manuels réguliers des cyclistes sur la rue
* Comptages réguliers des vélos stationnés aux gares, stations de métro et terminus d’autobus
* Comptages réguliers des vélos stationnés aux écoles
* Comptages réguliers des vélos stationnés à d’autres destinations (ex : quartier d’affaires)
* Aucune de ces réponses

F10a. Quelle est la part modale du vélo (pourcentage des déplacements effectués à vélo) ?

(précisez également la source de ces données)

F10b. Quel pourcentage des citoyens de votre collectivité fait du vélo sur une base occasionnelle ?

(précisez également la source de ces données)

F10c. Quel pourcentage des déplacements à vélo est effectué par des femmes ?

(précisez également la source de ces données)

F10d. Quel pourcentage des enfants d’âge scolaire se rend à l’école à vélo régulièrement lorsque le climat le permet ?

(précisez également la source de ces données)

F10e. Quel pourcentage des enfants se déplace régulièrement à la garderie à vélo lorsque le climat le permet (sur le vélo de leurs parents ou en draisienne par exemple)

(précisez également la source de ces données)

F10f. Votre collectivité recueille-t-elle des données quant au profil des personnes utilisant le vélo (âge, genre, statut socio-économique, appartenance à des groupes sous-représentés) ?

* Âge
* Genre
* Statut socio-économique
* Appartenance à des groupes sous-représentés
* Langue maternelle
* Autre

\*F10fa. Si autre décrire :

F11. Votre collectivité s’est-elle fixé des objectifs à atteindre en matière d’utilisation du vélo (une part modale vélo, p. ex.) ?

* Oui \*
* Non

\*F11a. Merci de nommer ou de décrire ces objectifs :

Évaluation du réseau cyclable

F12. Votre collectivité effectue-t-elle des évaluations avant/après lors de l’aménagement de nouvelles voies cyclables ?

* Oui
* Non

F13. Quel mécanisme permet de signaler à la collectivité les problèmes ou les correctifs à apporter aux aménagements cyclables ? (Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Formulaire en ligne via Internet
* Application mobile
* Ligne téléphonique
* Rencontre mensuelle
* Contact direct avec les employés municipaux via téléphone/courriel/médias sociaux
* Aucune de ces réponses

F14. Votre collectivité a-t-elle procédé à une analyse pour déterminer la part des trajets à vélo qui pourrait être faite entièrement sur des rues confortables et pour identifier les intersections et corridors qui constituent des obstacles importants ? (Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)

* Analyse de réseau à l’aide de données géographiques (SIG)
* Niveau de service vélo sur les rues
* Niveau de service vélo aux intersections
* Niveau de service vélo multimodal
* Analyse du niveau de stress de la circulation
* Contrôle de la circulation et/ou analyse des données de sécurité régulièrement menées par le personnel d’ingénierie ou de planification
* Aucune de ces réponses

F14b. Si votre communauté a collecté des données sur la sécurité à vélo, y compris des données démographiques ou géographiques en matière de sécurité à vélo, veuillez décrire et fournir un lien et/ou un fichier connexe. (Limite de 250 mots)

Informations supplémentaires | évaluation et planification

F15. Décrivez tout autre programme ou politique, mis en œuvre par votre collectivité, pour évaluer l’état de la pratique du vélo ou pour planifier son développement. Comment votre communauté a-t-elle abordé ou intégré l’équité dans ces changements ?

*Utilisez cet espace pour nous en dire plus sur une initiative que vous avez cochée dans cette section ou pour décrire une initiative du volet « évaluation et planification » qui n’a pas encore été nommée.*

# Aperçu final

G1. Quelles sont les TROIS principales raisons pour lesquelles votre collectivité a décidé de faire du vélo une priorité ?

(Cochez jusqu’à trois réponses)

* Améliorer la qualité de vie
* Améliorer la santé publique
* Améliorer la connectivité entre les quartiers
* Offrir des options de transport abordables
* Réduire la demande de stationnement pour auto
* Réduire l’empreinte carbone ou favoriser un développement durable
* Réduire la congestion routière
* Favoriser le tourisme
* Augmenter la valeur foncière
* Coopérer avec les collectivités voisines
* Répondre à la demande des citoyens
* Favoriser le développement économique
* Assurer la sécurité des piétons et des cyclistes
* Aucune de ces réponses

G2. Selon vous, quelles sont les principales raisons qui font en sorte que votre collectivité mérite la certification VÉLOSYMPATHIQUE ?

G3. S’il ne s’agit pas d’un premier dépôt de candidature, quelles sont les principales améliorations réalisées depuis le précédent ? (Écrivez N/A s’il s’agit de votre premier dépôt de candidature)

G4. Donnez trois aspects de votre collectivité qui doivent être améliorés pour que celle-ci devienne plus agréable à vélo.

G5. Décrivez les projets d’amélioration des conditions de pratique du vélo que vous comptez réaliser au cours de la prochaine année.

G6. Est-ce que le fait de remplir ce questionnaire vous a incité à mettre en œuvre de nouveaux projets qui contribueront à développer la culture vélo dans votre collectivité ?

* Oui \*
* Non

\* G6a. Si oui, veuillez préciser :

G7. Les collectivités qui nous soumettent leur candidature nous demandent souvent de leur fournir un exemple de candidature modèle. Accepteriez-vous que nous partagions votre formulaire ?

* Oui
* Non

G8. De quelle façon avez-vous entendu parler du mouvement VÉLOSYMPATHIQUE ?

G9. Votre collectivité souhaite-t-elle obtenir un rapport de rétroaction détaillé (environ 25 pages), moyennant des [frais supplémentaires](https://velosympathique.velo.qc.ca/wp-content/uploads/VQ_MVS_Certification-collectivite_Frais-2025-1.pdf) ? En cochant « **Non** », l’organisation recevra tout de même une **fiche synthétique de rétroaction**. Cette fiche comprend les faits saillants de la candidature soumise ainsi que des recommandations prioritaires dans chacun des quatre volets de la certification VÉLOSYMPATHIQUE

* Oui
* Non

# Que se passe-t-il après avoir déposé votre candidature ?

Notez que pour que votre candidature soit évaluée, vous devez remplir le formulaire disponible en ligne sur la passerelle Open Water.

Lorsque vous aurez déposé votre formulaire (10 octobre 2025), l’équipe du mouvement VÉLOSYMPATHIQUE analysera votre candidature. Nous procéderons ensuite à l’envoi du sondage aux évaluateurs locaux. Lorsque tous les sondages seront complétés, l’évaluation de la candidature passera alors aux mains des juges. Une mention ou un grade sera attribué à votre collectivité par le comité de juges externe à Vélo Québec. Un membre de l’équipe contactera alors la personne-ressource pour annoncer le résultat et établir une stratégie de communication pour l’annonce publique du résultat (15 avril 2026). Le rapport de rétroaction sera remis par la suite. Une **fiche synthétique de rétroaction**, sera remise par la suite peu importe le résultat obtenu. La collectivité peut également obtenir un rapport de rétroaction détaillé moyennant des frais supplémentaires.

Pour plus de détails concernant les rapports de rétroaction détaillés, veuillez consulter notre [nouvelle grille tarifaire](https://velosympathique.velo.qc.ca/wp-content/uploads/VQ_MVS_Certification-collectivite_Frais-2025-1.pdf)

Visitez notre site web pour plus de détail : <https://velosympathique.velo.qc.ca/>

Pour toute question, contactez un membre de notre équipe : mvs@velo.qc.ca

# Lexique

Carrefours giratoires adaptés aux vélos

Dans le petit giratoire, le cycliste circule dans la voie unique de l’anneau, celle-ci ayant un faible rayon. Dans les giratoires plus grands, la sécurité des cyclistes est mieux assurée par un cheminement parallèle à celui des piétons : piste cyclable entre la chaussée et le trottoir, et passage perpendiculaire à chaque branche, marqué de bandes larges, et traversant l’îlot séparateur à niveau.

Feux synchronisés en fonction de la vitesse des vélos (vague verte)

Système de régulation automatique des feux de circulation qui permet aux cyclistes maintenant une vitesse de 20 km/h de ne rencontrer sur leur itinéraire que des feux verts.

Îlot refuge

Les îlots refuges sont des espaces protégés pour faciliter les traverses de rues ou intersections par les piétons et les cyclistes. Ils peuvent être au centre (terre-plein) de la rue permettant de traverser la rue en deux temps ou aux intersections de pistes cyclables afin de faciliter les manœuvres de virage d’un cycliste lorsqu’il effectue une double traversée.

Infrastructures à proximité des arrêts de transport en commun

La modération de la circulation rend plus conviviale la circulation à vélo vers les stations de transport en commun. Sur les rues plus fréquentées, des bandes cyclables ou une piste sur rue accroissent le confort. Aux abords des terminus et des stations, le marquage avec vélo et chevrons indique aux cyclistes le cheminement à suivre et rappelle leur présence aux chauffeurs d’autobus et aux automobilistes.

Masse critique

La masse critique est une randonnée collective à vélo qui rassemble tous les citoyens souhaitant promouvoir l’usage du vélo.

Péage urbain

Le péage urbain est un système destiné à limiter la pollution et la congestion automobile de grandes agglomérations en rendant payant l’accès automobile au centre de cette agglomération et en incitant les automobilistes à garer leurs véhicules dans des stationnements relais à la périphérie et à emprunter les transports en commun et les transports actifs.

Planification basée sur l’approche « Form-Based Code »

Ce code ou règlement s’apparente au règlement de zonage québécois, mais il met l’accent sur la forme urbaine, l’architecture et les espaces publics plutôt que sur les usages. […] L’innovation réside dans la capacité à encadrer efficacement le développement des villes de manière à générer des milieux de vie diversifiés, mixtes, conviviaux, à échelle humaine et agréable (Atelier urbain, 2017).

Raccourcis vélo

Chemin réservé aux cyclistes permettant de rejoindre plus rapidement une autre rue ou de passer à travers un parc, par exemple.

Sas vélo

Zone d’arrêt réservée aux cyclistes, située à une intersection dotée de feux de circulation, entre la ligne d’arrêt des automobilistes et le passage pour piétons, et dans laquelle les cyclistes peuvent s’immobiliser au feu rouge.

Stationnement partagé

Partage d’un même stationnement par des occupants qui ont des besoins différents (ex. : même stationnement utilisé le jour par les clients d’un commerce et le soir par les résidents d’un immeuble à logements multiples).

Transit Oriented Development (TOD)

Développé par Peter Calthorpe en 1993, le concept de Transit Oriented Development se veut une approche visant à favoriser l’articulation de l’urbanisation et du transport collectif. Le TOD propose l’établissement de collectivités dont les habitants peuvent facilement accéder à pied (c’est-à-dire dans un rayon approximatif de 600 mètres) à un noyau de services et de commerces, et à une station de transport collectif (Collectivités viables, 2018).

Vélos-cargo

Un type de vélo avec deux ou trois roues qui peut supporter une charge à l’avant. Avec sa grande capacité de chargement, il permet le transport d’enfants, mais également de lourdes charges.

Vélodrome

Piste aménagée pour les compétitions cyclistes, entourée de diverses installations (gradins, vestiaires).⁠

Vélo en libre-service

Le vélo en libre-service est un transport en commun individuel constitué d’une flotte de vélos en location répartis en réseau de stations. Après utilisation, le vélo est rapporté à n’importe quelle station du réseau.

Vélorue

Une vélorue est une petite rue résidentielle où la priorité est accordée aux cyclistes. Les voitures peuvent circuler, mais leur cheminement est interrompu ; les automobilistes ont donc moins tendance à les emprunter, ce qui les rend plus agréables et sécuritaires à vélo.

Zonage à vocation mixte

Un zonage permettant divers usages du sol tel que résidentiel et commercial. Cette mixité des activités est favorable au transport actif ainsi qu’à la vitalité économique et sociale. Par exemple, un bâtiment hébergeant une activité commerciale au rez-de-chaussée (restaurant) et résidentielle aux étages sera fréquenté pour différents usages et diversifie le lieu.

1. Gatineau [↑](#footnote-ref-1)
2. Sutton [↑](#footnote-ref-2)
3. Varennes [↑](#footnote-ref-3)
4. Waterloo [↑](#footnote-ref-4)
5. Shefford [↑](#footnote-ref-5)
6. Un zonage permettant divers usages du sol tel que résidentiel et commercial. Cette mixité des activités est favorable au transport actif ainsi qu’à la vitalité économique et sociale. Par exemple, un bâtiment hébergeant une activité commerciale au rez-de-chaussée (restaurant) et résidentielle aux étages sera fréquenté pour différents usages et diversifie le lieu. [↑](#footnote-ref-6)
7. Développé par Peter Calthorpe en 1993, le concept de *Transit Oriented Development* se veut une approche visant à favoriser l’articulation de l’urbanisation et du transport collectif. Le TOD propose l’établissement de collectivités dont les habitants peuvent facilement accéder à pied (c’est-à-dire dans un rayon approximatif de 600 mètres) à un noyau de services et de commerces, et à une station de transport collectif (Collectivités viables, 2018). [↑](#footnote-ref-7)
8. Ce code ou règlement s’apparente au règlement de zonage québécois, mais il met l’accent sur la forme urbaine, l’architecture et les espaces publics plutôt que sur les usages. […] L’innovation réside dans la capacité à encadrer efficacement le développement des villes de manière à générer des milieux de vie diversifiés, mixtes, conviviaux, à échelle humaine et agréable (Atelier urbain, 2017). [↑](#footnote-ref-8)
9. Partage d’un même stationnement par des occupants qui ont des besoins différents (ex : même stationnement utilisé le jour par les clients d’un commerce et le soir par les résidents d’un immeuble à logements multiples). [↑](#footnote-ref-9)
10. Le péage urbain est un système destiné à limiter la pollution et la congestion automobile de grandes agglomérations en rendant payant l’accès automobile au centre de cette agglomération et en incitant les automobilistes à garer leurs véhicules dans des stationnements relais à la périphérie et à emprunter les transports en commun et les transports actifs. [↑](#footnote-ref-10)
11. Un type de vélo avec deux ou trois roues qui peut supporter une charge à l’avant. Avec sa grande capacité de chargement, il permet le transport d’enfants, mais également de lourdes charges. [↑](#footnote-ref-11)
12. La modération de la circulation rend plus conviviale la circulation à vélo vers les stations de transport en commun. Sur les rues plus fréquentées, des bandes cyclables ou une piste sur rue accroissent le confort. Aux abords des terminus et des stations, le marquage avec vélo et chevrons indique aux cyclistes le cheminement à suivre et rappelle leur présence aux chauffeurs d’autobus et aux automobilistes. [↑](#footnote-ref-12)
13. Une vélorue est une petite rue résidentielle où la priorité est accordée aux cyclistes. Les voitures peuvent circuler, mais leur cheminement est interrompu ; les automobilistes ont donc moins tendance à les emprunter, ce qui les rend plus agréables et sécuritaires à vélo. [↑](#footnote-ref-13)
14. Les îlots refuges sont des espaces protégés pour faciliter les traverses de rues ou intersections par les piétons et les cyclistes. Ils peuvent être au centre (terre-plein) de la rue permettant de traverser la rue en deux temps ou aux intersections de pistes cyclables afin de faciliter les manœuvres de virage d’un cycliste lorsqu’il effectue une double traversée. [↑](#footnote-ref-14)
15. Zone d’arrêt réservée aux cyclistes, située à une intersection dotée de feux de circulation, entre la ligne d’arrêt des automobilistes et le passage pour piétons, et dans laquelle les cyclistes peuvent s’immobiliser au feu rouge. [↑](#footnote-ref-15)
16. Système de régulation automatique des feux de circulation qui permet aux cyclistes maintenant une vitesse de 20 km/h de ne rencontrer sur leur itinéraire que des feux verts. [↑](#footnote-ref-16)
17. Dans le petit giratoire, le cycliste circule dans la voie unique de l’anneau, celle-ci ayant un faible rayon. Dans les giratoires plus grands, la sécurité des cyclistes est mieux assurée par un cheminement parallèle à celui des piétons : piste cyclable entre la chaussée et le trottoir, et passage perpendiculaire à chaque branche, marqué de bandes larges, et traversant l’îlot séparateur à niveau. [↑](#footnote-ref-17)
18. Chemin permettant de rejoindre une autre rue ou de passer à travers un parc, par exemple. [↑](#footnote-ref-18)
19. Piste aménagée pour les compétitions cyclistes, entourée de diverses installations (gradins, vestiaires).⁠ [↑](#footnote-ref-19)
20. La masse critique est une randonnée collective à vélo qui rassemble tous les citoyens souhaitant promouvoir l’usage du vélo. [↑](#footnote-ref-20)
21. Programme d’apprentissage de mécanique vélo pour les jeunes. En construisant leur propre vélo, les jeunes acquièrent des compétences mécaniques favorisant leur réinsertion sur le marché du travail. [↑](#footnote-ref-21)
22. Le vélo en libre-service est un transport en commun individuel constitué d’une flotte de vélos en location répartis en réseau de stations. Après utilisation, le vélo est rapporté à n’importe quelle station du réseau. [↑](#footnote-ref-22)